

Avis de constitution

SOCIETE « BIO-NATURE SARL »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE NON LOIN DE  
LA CLINIQUE SAINT SAUVEUR, LOT 918 ILOT 33  
YOPOUGON, 20 BP 1043 ABIDJAN 20, Lot LOT 918,  
Ilot ILOT 33

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/02/2026, et enregistrés le 12/02/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BIO-NATURE SARL »

Objet : La société a pour objet en côte d'ivoire tous travaux :

- Commerce général
- Import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE NON LOIN DE LA CLINIQUE SAINT SAUVEUR, LOT 918 ILOT 33

YOPOUGON, 20 BP 1043 ABIDJAN 20, Lot LOT  
918, Ilot ILOT 33

Dirigeant(s) M AGNIMOU KOUAKOU HOUPHOUET  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B12-01283 du 27/02/2026 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14858/GTCA/RC/2026 du 27/02/2026

